

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

CADRES

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE LA DIVISION DES REVENUS

SERVICE DES FINANCES

POSTE PERMANENT

La Ville de Québec compte plus de 516 000 habitants et constitue ainsi la deuxième ville en importance au Québec et la septième au Canada. Plus attrayante et dynamique que jamais, la Ville de Québec est réputée pour ses projets visionnaires et ses nombreux événements touristiques et culturels. Innovante et avant-gardiste en de multiples domaines, la Ville de Québec vise à intégrer une interaction citoyenne participative et évolutive afin d'être branchée sur les besoins des citoyens pour ainsi bonifier leur expérience client.

Dans la poursuite de ses travaux, la Ville est actuellement à la recherche d'une personne qualifiée pour devenir la ou le titulaire du poste de directrice ou directeur de la Division des revenus au sein du Service des finances.

Le Service des finances a pour mission d'élaborer et de mettre en oeuvre des stratégies financières et comptables, pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, tout en s'assurant du respect des lois municipales.

Résolument citoyen! Faites une différence dans la vie de nos citoyens et joignez-vous à une équipe fière de travailler pour sa communauté!

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice du Service des finances et trésorière, la personne titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle les activités liées aux encaissements, à la facturation et à la perception de toutes les redevances municipales telles que les taxes, les droits sur les mutations immobilières, les subventions et les compensations tenant lieu de taxes. Elle supervise une équipe composée d'un gestionnaire, de fonctionnaires et de professionnels. Également, elle prépare et recommande le budget de sa division et le budget des revenus de la Ville et en assure le suivi, prépare et recommande la planification fiscale de la Ville, applique les lois et règlements relatifs à son champ d'intervention, prépare et assure l'application des règlements annuels de tarification et de taxation, et recommande les politiques et procédures appropriées en rapport avec les opérations de sa division. Elle exerce un rôle-conseil auprès de la direction du service, de la Direction générale et des unités administratives de la Ville afin d'assurer un contrôle adéquat sur la gestion des revenus. La personne titulaire du poste agit aussi comme représentante à divers comités de nature professionnelle auprès des instances gouvernementales, des citoyens ou autres organismes relativement à son secteur d'activité et collabore avec les divers intervenants dans le cadre des mandats qui lui sont confiés. De plus, dans un mode de gestion participative avec son équipe, elle favorise l'optimisation des façons de faire et le développement de nouvelles méthodes de travail, assure une vigie relativement aux nouvelles pratiques et travaille en collaboration avec les unités administratives de la Ville.

EXIGENCES	<p>Détenir un diplôme universitaire dans une discipline appropriée et avoir acquis un minimum de huit (8) années d'expérience pertinente à l'emploi, dont au moins cinq (5) ans dans un poste ayant comporté des tâches de gestion.</p> <p>Être membre en règle de l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec.</p> <p>Posséder une bonne connaissance de la fiscalité municipale, des politiques, des procédures, des lois, des règlements et des normes liés à son secteur d'activités ainsi que des outils informatiques courants et une capacité à travailler dans un environnement de travail numérique.</p> <p>Démontrer les habiletés nécessaires pour exercer dans un poste où le leadership, le sens de l'organisation, le contrôle de même que la capacité à communiquer et la prise de décisions sont essentiels.</p> <p>Être en mesure de promouvoir, par ses actions et ses décisions, une approche client ainsi qu'une gestion participative axée sur l'amélioration continue et les résultats.</p> <p>Démontrer une capacité à travailler en partenariat ainsi qu'en équipe avec des intervenants variés.</p>
TRAITEMENT	113 396 \$ à 138 344 \$.
REMARQUE	La personne nommée devra mettre son expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 4 au 25 février 2020.
NUMÉRO DE CONCOURS	CADRR-013-2020.
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique « Services en ligne », sous l'appellation « Emplois et stages ». Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.